

Autorisation parentale pour les mineurs participants aux courses « Entre Dhuis et Marne » du 10 mai 2026

En tant que représentant légal :

- J'autorise mon enfant à participer à l'une des courses « Entre Dhuis et Marne » : Eveil Athlétisme (600 m) – Poussins (1 km) – Course nature 12 km (cadets et juniors) – Trail 22 km (juniors uniquement).
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course disponible sur le site internet de l'association ou sur demande, et l'accepte dans son intégralité.
- J'ai répondu « non » à toutes les questions du questionnaire santé pour les enfants repris dans l'arrêté du 7 mai 2021, questionnaire santé disponible également sur le site internet de l'association ou sur demande. Dans le cas contraire, je communique un certificat médical d'aptitude à la course à pied pour mon enfant.

Nom, prénom et signature du représentant légal :